



Le Ministère de
la Culture et de la
Communication
vous invite aux

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

PATRIMOINE ET CREATION

20 & 21 SEPT 2008

0820 202 502 (6,99 € LA MINUTE)

WWW.CULTURE.FR

→ DOSSIER DE PRESSE



www.angers.fr



angers loire
métropole
communauté d'agglomération

Sommaire

→ COMMUNIQUE

1) Des animations liées au thème national « Patrimoine et création »

- La création artistique et culturelle dans le patrimoine
- Les lieux patrimoniaux de création
- La création architecturale contemporaine et historique

2) Des animations pour les personnes handicapées

3) Des ouvertures exceptionnelles

4) Des animations renouvelées

- Valorisation du patrimoine en musique
- Visites guidées des quartiers et jardins d'Angers
- Parcours nocturnes et en début de soirée
- Promenades fluviales

5) Informations pratiques

Relations presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Tél : 00 33 (0)2 41 05 40 33 – Fax : 00 33 (0)2 41 05 39 29

Corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Communiqué

Les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2008 se déroulera la 25^e édition des Journées européennes du Patrimoine, sur le thème « Patrimoine et création », défini par le ministère de la Culture et de la Communication.

Ces Journées permettront de présenter les différentes formes créatives qui s'expriment dans les édifices patrimoniaux, de valoriser les lieux où la création naît et s'épanouit mais aussi de souligner l'architecture contemporaine.

Au total, 18 communes de l'agglomération participeront aux Journées européennes du Patrimoine. 91 sites et monuments accueilleront les visiteurs et de nombreuses animations leur seront proposées.

En complément des nouvelles animations dédiées au grand public, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole proposent à nouveau cette année des animations spéciales pour les personnes handicapées.

En 2007, cette manifestation a rassemblé 107 000 visiteurs sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

Ce dossier met en lumière les ouvertures et animations en lien avec la thématique nationale, l'offre pour les personnes handicapées et les nouveautés. Toutefois, de nombreuses autres initiatives sont à découvrir dans la plaquette.

1. DES ANIMATIONS LIEES AU THEME NATIONAL « PATRIMOINE ET CREATION »

a) La création artistique et culturelle dans le patrimoine, le patrimoine comme support à la création contemporaine

❖ ANGERS :

- **Abbaye du Ronceray** : exposition « Jeunes diplômés, jeunes artistes » des écoles des Pays de la Loire, proposée par l'École Supérieure des Beaux-arts.
- **Ancienne école Pierre Porcher / Artspace** : « Déséquilibre », exposition de photographies de J.F. Rabillon, et projections de la vidéo de Thomas Rabillon sur la compagnie de danse Osteorock.
- **Chapelle Saint-Éloi / temple de l'Église réformée** : exposition d'œuvres textiles contemporaines.
- **Hôtel des Pénitentes** : exposition d'œuvres de la collection de l'Artothèque d'Angers et présentation de créations textiles par les associations La Licorne, l'Atelier de Tapisserie des Liciers Angevins, l'Atelier de Tapisserie d'Angers Création.
- **Musée Jean Lurçat et de la Tapisserie contemporaine** : exposition temporaire « Atelier 3 / Transpositions. Tapisseries, 1972-2008 ».
- **Musée des Beaux-arts** : exposition temporaire « Anthony Caro ».

❖ FENEU :

- **Château de Sautré** : exposition de photographies « Chorégraphies. Images du végétal » par Jean-Paul Texier et exposition de peintures par Raymond Kersulec.

❖ SAVENNIERES :

- **Château des Vaults / Domaine du Closel** : « Jardin de sculptures » par Gandolfo.

❖ TRELAZE :

- **Musée de l'ardoise** : exposition d'art textile contemporain, avec présence de l'artiste Brigitte Bouquin-Sellès.

❖ VILLEVEQUE :

- **Presbytère / galerie 377** : exposition de Anne-Marie Donaint-Bonave.
- prolongation du salon Nov'Art. *(animation non mentionnée dans la plaquette)*

b) Les lieux patrimoniaux de création

❖ **ANGERS :**

- **École supérieure des Beaux-arts / hôtel d'Ollone** : visite libre des salles d'exposition et présentation des travaux des cours amateurs.
- **Grand Théâtre** : visites théâtralisées « Souffler n'est pas jouer », création du NTA.
- **Institut National d'Horticulture** : visites commentées de l'école et de ses activités autour de la création végétale et du paysage.
- **Théâtre Le Quai** : visites guidées à la découverte du forum, des théâtres et des coulisses.



❖ **LE PLESSIS-MACE :**

- **Château du Plessis-Macé** : improvisations théâtrales et représentation de « Roméo et Juliette » par la troupe du Théâtre de l'Extrême.



❖ **LES PONTS-DE-CE :**

- **Atelier du Grand Large** : visite de l'atelier de fabrication par Alain Vienney, artisan créateur céramiste.

c) La création architecturale contemporaine et historique

Angers Loire Métropole propose deux animations à travers l'ensemble de l'agglomération :

- ❖ « **La création architecturale contemporaine : patrimoine de demain ?** » (*sur réservation, dimanche 21 septembre – 2 départs*)

Lors d'un circuit en autocar, découverte d'architectures nouvelles ou réhabilitées, dans des quartiers en développement ou insérées dans un environnement patrimonial.

- ❖ **Rallye culturel « La création au fil du temps »** (*sur réservation, dimanche 21 septembre, départ libre entre 9h et 10h30*)

Rallye culturel et ludique en voiture, à faire en famille ou entre amis, qui entraînera les participants dans un parcours ponctué d'énigmes, à la découverte d'éléments du patrimoine de l'agglomération angevine des origines à nos jours.

Ce rallye chronologique par équipe comporte cinq étapes, associées chacune à une énigme. Sur chaque site, les participants doivent réaliser une petite « épreuve » (question culturelle, objet à trouver, atelier...) afin d'obtenir l'énigme dont la solution permet de se rendre à l'étape suivante.

De nombreux lots sont à gagner : un séjour en chambre d'hôte pour deux personnes « Loire Angevine et ses trésors ligériens », deux dîners gastronomiques au restaurant La Terrasse à Bouchemaine, deux cours de cuisine à l'Atelier Gourmand de Beaucouzé et bien d'autres surprises.

2. DES ANIMATIONS POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

a) Visites guidées interprétées en langage des signes



❖ **ANGERS :**

- **Église de la Trinité** (*dimanche 21 septembre, à 16 h*).



❖ **SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU :**

- **Musée-château de la communication** (*samedi 20 septembre, à 10h*).



b) Animations pour les déficients visuels



❖ **ANGERS :**

- **Musée Jean Lurçat et de la Tapisserie contemporaine** : « Le Chant du monde à la loupe » (*samedi 20 septembre, à 10 et 11 h*).
- **Galerie David d'Angers** : découverte tactile de quelques œuvres (*dimanche 21 septembre, à 10 h 30*).



- ❖ « **Les Basses Vallées Angevines** » : circuit découverte en autocar, ouvert à tous mais adapté aux personnes déficientes visuelles (*sur réservation, dimanche 21 septembre, à 16 h 30*).



❖ **MARCE:**

- **Musée régional de l'Air** : visite guidée adaptée aux déficients visuels et moteurs (*dimanche 21 septembre, à 15 h*).



c) Parcours urbain pour les personnes handicapées moteur

❖ **ANGERS :**

- **Balade nocturne en centre historique** : réalisée sur le circuit confort, elle est totalement adaptée aux personnes à mobilité réduite mais accessible à tous (*sur réservation, samedi 20 septembre, à 20 h*).



3. DES OUVERTURES EXCEPTIONNELLES



❖ ANGERS :

- **Abbaye Saint-Serge / Lycée Joachim du Bellay** : visite libre des anciens bâtiments conventuels, ouverts pour la première fois pour les Journées du Patrimoine, et visites guidées de l'ensemble de l'abbaye par l'association des amis de l'abbatiale Saint-Serge.
- **Église Saint-Augustin-lès-Angers** : visite libre de l'église, non accessible au public depuis dix ans lors de ces Journées, et exposition sur son histoire et sa rénovation.

❖ BRIOLLAY :

- **Palais de justice du XII^e siècle** : visite libre de cet édifice civil Plantagenêt, qui n'avait pas ouvert pour les Journées européennes du Patrimoine depuis 2000.

❖ CANTENAY-EPINARD :

- **La Hautvraie** : visite libre ponctuée de commentaires historiques sur l'ancienne église de la paroisse de Cantenay.

4. DES ANIMATIONS RENOUVELEES



Seules les animations originales par rapport aux années précédentes sont rapportées ci-dessous.

a) Valorisation du patrimoine en musique

❖ ANGERS :

- Nombreuses animations musicales : chorales, concerts, interventions proposées par le Conservatoire à Rayonnement Régional...
- **Deux circuits des orgues** permettent d'enchaîner, toutes les heures, des moments musicaux :
 - **Circuit ville** : églises Saint-Laud, de la Madeleine, Saint-Serge, cathédrale et église Saint-Joseph.
 - **Circuit Doutre** : chapelle du Bon Pasteur, église Saint-Jacques, chapelle des Bénédictines du Calvaire et église de la Trinité.

❖ TRELAZE :

- **Église Saint-Pierre** : concert « Regard sur le sacré » par la Maîtrise de la cathédrale d'Angers.

❖ VILLEVEQUE :

- **Parc du musée-château** : concert d'œuvres classiques par l'ensemble instrumental Sarabande, le dimanche 21 septembre, à 17 h et 18 h (*non mentionné dans la plaquette*)

b) Visites guidées des quartiers et jardins d'Angers

Hormis les visites de l'**Arboretum**, des **Jardins du Mail et des Plantes**, le parcours « **Laissez-vous conter, la Doutre** », la visite historique du **quartier de Belle-Beille** et la **randonnée de la Baumette** (*sur réservation*), sont programmées...

... par le Service éducatif d'Angers, Ville d'art et d'histoire

- ❖ **Laissez-vous conter, le quartier du Ralliement** (*samedi et dimanche – 5 départs*).
- ❖ **Laissez-vous conter, les origines du quartier de la Roseraie** : jeu de théâtre autour de la construction de la Roseraie au début des années 60 (*samedi et dimanche – 3 départs*).

... par le Muséum des Sciences naturelles

- ❖ **Le Jardin des biotopes – Milieux naturels de l'Anjou**, nouvellement créé au parc de l'Arboretum (*samedi 20 septembre, à 15 h*).

... par les guides-conférenciers d'Angers Loire Tourisme

- ❖ **Fontaines et jardins** (*sur réservation, dimanche 21 septembre, à 10 h*).

c) Parcours nocturnes ou en début de soirée (*sur réservation*)

Parallèlement à la visite du **centre historique d'Angers** et de la commune de **Cantenay-Épinard**, le public pourra découvrir :

- ❖ **Angers, le quartier Jeanne d'Arc** (*samedi 20 septembre, à 20 h*).
- ❖ **Bouchemaine, le village de la Pointe** (*samedi 20 septembre, à 18 h*).
- ❖ **Bourg de Soulaines-sur-Aubance** (*samedi 20 septembre, à 18 h*).

d) Promenades fluviales (*sur réservation*)

Après avoir navigué le samedi sur la Maine, **au départ d'Angers**, l'Union prendra un nouveau départ le dimanche :

- ❖ « **Confluence dans les Basses Vallées angevines** » (*dimanche 21 septembre – 5 départs*)
Au départ de Briollay découverte de la Sarthe et la confluence du Loir ainsi que la faune, la flore et les cultures caractéristiques des Basses Vallées angevines.

5. INFORMATIONS PRATIQUES

Les animations proposées par Angers Loire Métropole (promenades fluviales, circuits-découverte en car, parcours nocturnes ou en début de soirée, promenades pédestres et rallye culturel) sont gratuites et ouvertes à tous, sur réservation.

Retrait des billets obligatoires avant le mercredi 17 septembre

auprès d'Angers Loire Tourisme

7, place Kennedy, 02.41.23.50.07.

Dans la limite des places disponibles

Le dépliant, programme des Journées européennes du Patrimoine, tiré à 55 000 exemplaires, est disponible dans les lieux suivants :

- le siège d'Angers Loire Métropole
- les mairies de l'agglomération
- les mairies de quartier d'Angers
- les maisons de quartier d'Angers
- les bibliothèques angevines
- les offices de tourisme
- les sites participants

Le programme est également accessible sur les sites internet de la Ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole.